



Préavis de la Municipalité au Conseil communal

N° 18/2021-2026

Parcelle n° 881 - Construction d'une place de jeux

Date retenue pour la séance de commission d'étude :

Mardi 08 février 2022 à 19h30

Bâtiment administratif de Chisaz, Salle Sorge

24 janvier 2022



Au Conseil communal de Crissier

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis traite de la construction d'une place de jeux sur la parcelle privée n°881 au chemin du Brollet 8.

2. Contexte et préambule

Dans le cadre de l'adoption du Plan Partiel d'Affectation (PPA) CB 3.8 préavis 09/2016-2021 du 12 septembre 2016 et de celui du Plan Directeur Localisé (PDL) de la zone CB, une convention traitant des modalités de la réalisation des dessertes piétonnes ainsi que des espaces publics a été signée par la Commune et certains propriétaires.

Cette convention a permis de concrétiser, dans le périmètre du PPA CB 3.8, la constitution d'actes notariés et particulièrement dans le préavis qui nous concerne, une servitude d'espace public sur la parcelle privée n°881.

La parcelle privée n°881 est actuellement en travaux pour la construction de 2 immeubles locatifs « Les Tournesols ». Selon les plans du PPA CB3.8, la Commune de Crissier doit construire une place de jeux sur l'assiette de servitude de place publique représentée en orange sur le plan ci-dessous :

COMMUNE DE CRISSIER

Coordonnées moyennes : 533'960 / 158'200

Altitude approx. : 470m

Plan n° 7

Sans échelle

Etabli sur la base des données cadastrales

renaud burnand

Géomètres officiels - Ingénieurs du génie rural EPFL/ISA
Ch. du Dovin 51 - 1012 Lausanne - Tél. 021 321 38 89
Email : info@renaud-burnand.ch - Fax 021 321 38 89
Site : www.renaud-burnand.ch

Le géomètre officiel :



Lausanne, le 27 juillet 2016

 Assiette d'une servitude de passage public à pied, mobilité douce et véhicules

 Assiette d'une servitude de place publique

PLAN DRESSE POUR ENQUETE

Lausanne, le 27 juillet 2016

Dossier soumis à l'enquête publique

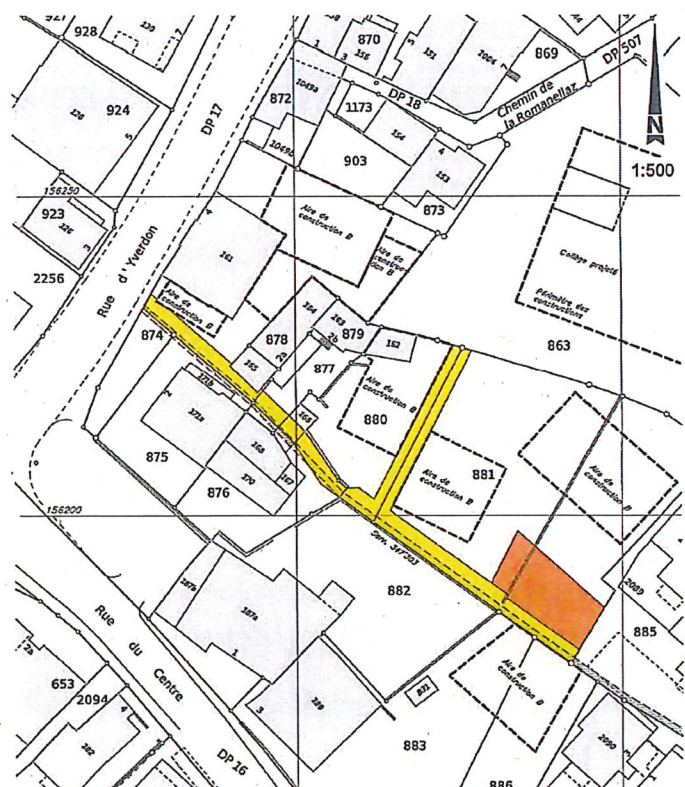
du 27 JUL 2016 au 25 AOUT 2016

Plan approuvé le

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire







Dans le cadre de cette place de jeux la majorité des travaux traite d'aménagements paysagers et peu de construction. Les travaux de construction concernent particulièrement quelques zones de terrassement pour la mise en place de fondation pour les structures en bois ainsi que les remblayages pour les adaptations de terrains.

Les aménagements paysagers englobent :

- + les revêtements de sol amortissant ;
- + les bordures ;
- + la fourniture de terre végétale ainsi que la préparation des sols ;
- + la fourniture de plantations et ensemencements ;
- + la fourniture et mise en place des équipements de jeux et mobiliers urbains.

4. Coûts du projet

L'estimatif des coûts a été réalisé sur la base de comparatifs d'offres reçues des entreprises spécialisées dans les aménagements extérieurs. Il vous est présenté selon la structure des Codes de Frais de Constructions (CFC).

CFC 4 : AMENAGEMENTS EXTERIEURS	Fr. 87'000.- TTC
CFC 41 Constructions	Fr. 5'000.-
CFC 42 Jardins	Fr. 65'000.-
CFC 49 Honoraires	Fr. 17'000.-
CFC 5 : AMENAGEMENTS EXTERIEURS	Fr. 8'000.- TTC
CFC 58 Comptes d'attentes pour provisions et réserves	Fr. 8'000.-
<u>Total TTC CFC 4 à CFC 5</u>	<u>Fr. 95'000.- TTC</u>

5. Frais de fonctionnement (estimation)

Les frais de fonctionnement se résument uniquement à des frais d'entretien courant tels que l'entretien de la végétation et les heures des services communaux pour le nettoyage de la place et le vidage de la poubelle. Le montant estimé ne dépassera pas Fr. 3'000.- par année.



6. Financement

<i>Plan des investissements 2022-2026</i>			
Les investissements du présent préavis figurent au plan quinquennal 2022-2026 pour un montant de Fr. 80'000.--			
Total des investissements prévus de 2022 à 2026			Fr. 115'459'000
Divers préavis déjà votés			Fr. 62'580'000
Préavis en cours au 14 mars 2022			
15/2016-21	Mise en séparatif du réseau d'évacuation Quartier Beau-Site & Chemin des Oiseaux	Fr. 1'040'000	
17/2016-21	Sécurisation du giratoire Bré/Centre	Fr. 400'000	
18/2016-21	Parcelle no 881 Construction d'une place de jeux	Fr. 95'000	
19/2016-21	Collège de Marcolet - parking souterrain Contrôle d'accès	Fr. 300'000	Fr. 1'835'000
Solde des investissements à voter selon plan 2022-2026			Fr. 52'249'000
Ecart défavorable par rapport au plan d'investissements 2022-2026			Fr. 1'205'000
<i>Plan de financement des investissements proposé</i>			
Montant du crédit souhaité			Fr. 95'000
Mode de financement	Ces investissements seront financés par la trésorerie courante.		
Amortissements	Ces coûts seront amortis directement par un prélèvement dans le fonds "Investissements futurs à voter" - compte no 9282.50.		
Charges de fonctionnement	Les frais de fonctionnement sont traités sous le chapitre 5 du présent préavis.		



7. Conclusions

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Crissier

- Vu le préavis municipal n° 18/2021-2026
- Vu le rapport de la Commission chargée de l'étude
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux décrits dans le présent préavis

accorde

à la Municipalité le montant du crédit, le mode de financement et d'amortissement ainsi que les charges de fonctionnement selon les détails figurant au plan de financement du présent préavis.

Adopté par la Municipalité en séance du 24 janvier 2022

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Laurent Bovay

Marie-Christine Berlie



Délégué de la Municipalité à convoquer : Monsieur Laurent Bovay, Syndic